



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

surendettement

Question écrite n° 32736

Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation de familles modestes pouvant rencontrer momentanément des difficultés financières. Malgré la bonne foi de ces familles qui ne sont pas pour le reste du temps de mauvais payeurs, il est malheureusement fréquent que certains organismes bancaires refusent de prendre en compte leurs difficultés du moment au motif que le compte n'est plus suffisamment approvisionné, allant même jusqu'à leur infliger des pénalités de retard et agios. Cette attitude a souvent pour effet d'aggraver le découvert de ces familles qui ont dès lors plus de mal encore à faire face à leurs obligations vis-à-vis des banques. Il lui demande en conséquence les dispositions que son ministère compte prendre afin d'éviter de tels désagréments pour ces ménages.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32736

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 2004, page 784